



FEMMES ENTREPRENEURES EN HARMONIE AVEC LA NATURE ET LA PROMOTION DURABLE DES RESSOURCES

Le projet "Protection de l'Environnement et de la Biodiversité du Littoral Algérien – PEBLA"

Le contexte

En Algérie, l'évolution des femmes entrepreneures a besoin plus d'attention des pouvoirs publics et de la société d'une manière générale. Actuellement, le taux de femmes économiquement actives est seulement de 17,4%. Par ailleurs, le taux d'entreprises dirigées par des femmes est de 8% du nombre total des opérateurs économiques, dont la majorité proviennent des centres urbains des grandes wilayas algériennes. Et ce, malgré qu'en Algérie, l'importance du potentiel des régions rurales caractérisées par un potentiel remarquable en termes de ressources naturelles, ouvrant ainsi des perspectives économiques et sociales significatives pour leurs habitants. Il est crucial d'organiser ces populations en entités afin de tirer profit de manière raisonnée des ressources naturelles et de valoriser judicieusement leur savoir-faire ancestral.

C'est dans ce contexte que le programme « **Gouvernance Environnementale et Biodiversité (GENBI), 2014 – 2019** », puis le projet « **Protection de l'Environnement et de la Biodiversité du Littoral Algérien (PEBLA), 2020- 2024** », tous deux mis en œuvre en partenariat avec le Ministère de l'Environnement et des EnergiesRenouvelables (MEER), ont porté sur l'organisation des femmes rurales autour de « **coopératives féminines privées** » comme modèle de gouvernance des aires protégés et moyen d'exploitation rationnelle des ressources naturelles.

Objectif

La valorisation des ressources naturelles (deux filières : les plantes aromatiques et médicinales [PAM] et apiculture) dans trois espaces naturels de l'Est algérien, à Annaba, dans l'aire protégée des Monts de l'Edough, à El Tarf, dans le Parc National d'El Kala et dans la future aire protégée de Collo à Skikda.

Cible

Ministères,
acteurs au niveau
central et local,
utilisateurs/trices
des PAM et de
l'apiculture.



Concours Genre 2024

Défis

- Les données sur les femmes détenant des savoir-faire traditionnels dans les filières spécifiques du pays font défaut, créant un manque d'information.
- Bien que les techniques de valorisation des PAM et de l'apiculture soient bien maîtrisées, la participation féminine dans la gestion des espaces naturels reste limitée.
- La coordination entre les parties prenantes impliquées dans le développement des filières au niveau local est insuffisante.
- La restriction d'accès à l'information et la diminution du niveau de mobilité des femmes rurales.

Le processus

Le processus de création des coopératives s'est fait selon plusieurs étapes, toutes menées en étroite coopération et discussion avec les riverains habitants les aires protégées, principal groupe-cible, parmi lesquels un pourcentage élevé de femmes et les acteurs locaux responsables de la gestion de ces aires protégées (conservateurs forêts des espaces forestiers, directions de l'environnement, chambres de l'artisanats et des métiers, chambres de l'agriculture, associations d'appui aux femmes rurales...). Ce processus est passé par plusieurs phases :

2. Sensibilisation, formations et soutien technique (à partir de novembre 2016)

- **1400 personnes** sensibilisées dont **85% de femmes** via des focus-groupes, réunions, campagne de sensibilisation des usagers avec l'appui des institutions locales, de notables des villages et de personnes « leaders »
- **Formation** des femmes rurales à travers **18 sessions de formations** intensives pratiques ciblées en: apiculture (avec introduction de notions de l'apiculture biologique), exploitation rationnelle des PAM, processus de création de coopératives, la gestion administrative et financière, la fiscalité des coopératives, l'entrepreneuriat agricole collectif, le marketing et commercialisation des produits.
- Élaboration et diffusion de **3 000 guides techniques**, comprenant des informations sur l'exploitation rationnelle du pistachier lentisque, ainsi que la création d'un guide des bonnes pratiques de l'apiculture biologique conformément aux normes internationales ECOCERT. La diffusion de ce guide a été assurée à l'échelle nationale en collaboration avec l'Association nationale des apiculteurs algériens (ANAP).

Opportunités

- Existence d'un grand potentiel féminin des savoir-faire traditionnels et de développement économique dans les filières ciblées.
- Mise en place d'une stratégie de développement des filières ciblées.
- Engagement du gouvernement en faveur de la promotion de l'entrepreneuriat féminin avec une attention portée aux régions rurales.



1. Analyses de base et identification des acteurs (à partir de février 2016)

- Analyses de base des filières de PAM et de l'apiculture et identification des acteurs.
- Identification des savoir-faire traditionnels détenus par les femmes et des besoins en formations, selon la filière.

3. Création de coopératives et accompagnement (à partir de juillet 2018)

- Création de **12 coopératives**, regroupant **255** sociétaires au total,
- Achat et donation de distillateurs, de presses hydrauliques et de hachoirs aux coopératives de valorisation de plantes aromatiques et médicinales, et de ruches aux coopératives d'apiculteurs,
- Aide à la **commercialisation** des produits des coopératives par l'appui à la participation à des foires et salons nationaux et internationaux (Expositions-vente locales et régionales, Salon AROMED, foire mondiale des produits biologiques « BIOFACH »,
- Appui à la **visibilité** des coopératives par la mise en relation avec les médias (reportage TV nationales et internationales (ENTV, Echourouk TV, Canal Algérie, ARTE, Deutsche Welle, ...) et publication d'articles dans des quotidiens nationaux (Liberté, Quotidien d'Oran, Le soir d'Algérie, l'Expression).
- **Accompagnement technique** des administrations nationales et locale pour l'élaboration de plans d'exploitation des ressources naturelles (notamment pour le pistachier lentisque) pour une gestion durable de la ressource par les femmes pratiquant l'activité de transformation de cette plante.

« Créer une coopérative était un souhait pour moi !!! Grâce au projet, nous avons pu concrétiser un de nos objectifs en toute confiance. Celui de la mise en place d'une unité de purification de la race d'abeille tellienne. Aujourd'hui, nous produisons du vrai miel biologique et nous sensibilisons les apicultrices à y adhérer à notre démarche »
Mme Ismahane Messaâdia, présidente de la coopérative ESSAFAA



Résultats

- **12 coopératives** ont été créées à ce jour, regroupant **255 personnes dont 75% femmes**
- Ces 255 personnes ont un emploi direct et génèrent des revenus
- A l'issue de cette approche qui a réussi la **transformation des femmes rurales sur le plan personnel, social et économique**, vers des femmes **entrepreneures actives**, un nouveau projet GG2 se lance à partir de janvier 2024 en Algérie ayant pour objectif « **la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin dans l'Economie verte** ».
- Une **vraie dynamique** est créée en Algérie sur la **création des coopératives privées**, soutenue par un assouplissement de la réglementation au profit de la population et notamment la femme rurale. Cela marque un véritable changement de perspective dans les zones rurales.
- Les coopératives féminines « Arbre d'Eden, Fleur de l'Edough, Arom Mex, Es-safaa, La femme rurale, ... » collaborent, à travers des conventions, avec des institutions publiques et privées dans la formations sur les techniques de cueillette et d'extraction des huiles végétales et essentielles de PAM, dans les 4 régions du pays.
- Aujourd'hui, les femmes membres des coopératives jouent un rôle clé dans la **formation et l'accompagnement** des femmes vivant en milieu rural au sein des chambres consulaires et des conseils interprofessionnels des secteurs spécifiques.
- Amélioration de la **qualité et quantité** des produits des coopératives féminines (photos des produits avant - après)
- Création d'une **association pour la labellisation** de l'huile végétale du pistachier lentisque.
- Participation des coopératives féminines à des **foires, salons et expositions nationales et internationales**.
- Jusqu'à novembre 2023, la coopérative "Arbre d'Eden", dédiée à la mise en valeur des plantes aromatiques et médicinales, a réussi à fabriquer et à commercialiser avec succès **plus de 80 distillateurs** d'huiles essentielles et d'eau de rose à l'échelle nationale.

« *Durant les quatre dernières années, nous nous sommes surtout fait connaître en tant que femmes entrepreneures, et avons au moins prouvé que nous sommes capables de nous émanciper et de nous placer au cœur de l'économie nationale.* »



Mme Leila Fouel, présidente de la coopérative « Arom Mex »

Impact médiatique

Plusieurs reportages ont été réalisés sur les premières coopératives créées :



- La presse écrite : Les quotidiens L'Expression, Liberté, le Quotidien d'Oran
- Les Chaines télévisés nationales et internationales : ENTV, Canal Algérie, Radios nationales et locales, Deutsche Welle et ARTE.

Impact socio-économique

- Premières initiatives en Algérie lancées dans le développement du modèle de « coopérative privée féminine », a permis le dépassement des obstacles socio-culturels rencontrés dans les régions.
- Une capitalisation des savoir-faire locaux détenus par les femmes rurales en vue de leur préservation a pu être réalisée.
- Aujourd'hui, dans les villages l'expérience des coopératives est devenue une fierté des adhérentes, de leur famille et d'une grande proportion des gens du village.
- Les autorités nationales reconnaissent les avantages des "coopératives privées" en tant que mécanisme favorisant l'exploitation durable des ressources naturelles et la gouvernance des aires protégées. Cela s'oppose à la perception erronée selon laquelle cette approche pourrait compromettre l'équilibre familial dans ces régions.
- La dimension économique de cette activité a non seulement encouragé la valorisation du travail féminin en milieu rural, mais les formations ont également engendré des changements significatifs dans les méthodes de cueillette, de transformation des produits et jusqu'au processus de marketing. Ces évolutions ont ouvert de nouvelles opportunités entrepreneuriales pour les femmes rurales au sein de leurs coopératives.



Facteurs de réussite



L'écoute et les relations de confiance avec les partenaires au niveau central et local.



Le travail de proximité, son adaptation constante à la réalité du terrain et la persévérance face aux obstacles socio-culturels rencontrés dans les régions.



Les savoir-faire locaux traditionnels offrent un immense potentiel à valoriser, créant ainsi d'importantes opportunités de croissance économique dans les secteurs des plantes aromatiques et médicinales ainsi que de l'apiculture.

